

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
de la commune de Montastruc-la-Conseillère**

**Séance du mercredi 30 septembre 2015**

**PROCES VERBAL**

◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆

La séance est ouverte à 20h

**Présents** : Mme MICHAUX, Mme CADOZ, Mme VEILLARD, Mme DURAND, Mme AGARD  
Mr ANGUILLE, Mr RISON, Mr MESTDAGH, Mr LESPES

**Absents excusés** : Mme BOFFO

**Procurations** :  
Mme BOFFO donne procuration à Mme DURAND

**Secrétaire de séance** : Mme VEILLARD

◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆

Monsieur le Président fait approuver le procès-verbal de la réunion du 15 juin 2015.

- **Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité**

◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆

**2015-06-01 : Finances : Prise en charge de repas cantine**

Monsieur le président expose à l'Assemblée qu'une demande d'aide pour la prise en charge de la cantine concernant l'enfant DRION-CORROYER Théo a été déposée.

Après en avoir délibéré, les membres du CCAS décident, à l'unanimité :

- de prendre en charge la cantine de l'enfant DRION-CORROYER Théo pour un montant de 11.25 euros

**ADOPTE A L'UNANIMITE**

◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆

**2015-06-02 : Finance : Prise en charge de 2 repas par semaine pour l'AVS de Madame CARPENTIER**

Monsieur le président expose à l'Assemblée qu'une demande d'aide a été déposée auprès du CCAS pour l'Assistante de Vie Scolaire Madame Martine CARPENTIER qui s'occupe de l'enfant Macéo AUBRY pour une prise en charge de 2 repas par semaine.

Après en avoir délibéré, les membres du CCAS décident, à l'unanimité :

- de prendre en charge 2 repas par semaine pour l'AVS Madame Martine CARPENTIER.

**ADOPTE A L'UNANIMITE**

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
de la commune de Montastruc-la-Conseillère**

**Séance du Lundi 30 septembre 2015**

**PROCES VERBAL**

◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆

**2015-06-03 : Finances : aide alimentaire Madame MOUNKALA**

Monsieur le président expose à l'Assemblée la demande concernant une aide alimentaire d'un montant de 150 euros pour Madame MOUNKALA Gladys

Madame MOUNKALA rencontre des difficultés financière.

Après en avoir délibéré, les membres du CCAS décident, à l'unanimité :

- d'attribuer à Madame MOUNKALA une aide alimentaire d'un montant de 150 euros.

**ADOpte A L'UNANIMITE**

**Questions Diverses :**

- 1) Les membres du CCAS ont pris les décisions concernant le repas des anciens :
  - ✓ Expédition des invitations
  - ✓ Cette année encore ce repas aura lieu salle de restauration de l'école maternelle
  - ✓ Deux menus ont été élaborés, le choix définitif se fera en fonction du prix de revient
  - ✓ Le thème de la décoration a été choisi
  - ✓ Les cadeaux pour les participants et pour les non participants ont été choisis.
  - ✓ Pour l'animation Madame VEILLARD doit prendre contact avec le groupe de l'année dernière qui aurait été chaudement apprécié.
  
- 2) Prise en charge repas des immigrants :
  - ✓ Concernant la question de la prise en charge des repas à d'éventuel migrants arrivant
  - à Montastruc la Conseillère, les membres du CCAS ne se prononce pas jugeant ne pas avoir suffisamment de renseignements de la part de la Préfecture

**La séance est levée à 21h10.**

**Fait à Montastruc la conseillère, le 8 octobre 2015**

**Le Président**



**Michel ANGUILE**

